

3 - Annexe - La position de l'Église catholique sur l'arme nucléaire : évolution depuis 1982

Étienne Godinot
Jean-Marie Muller

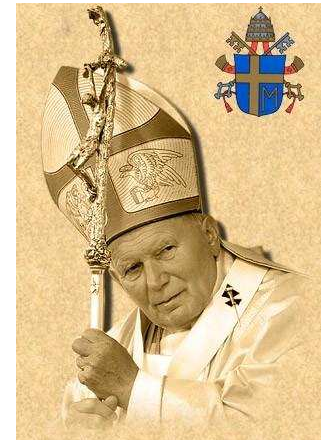
25.10.2011



Pendant la “guerre froide”

En juin 1982, le pape **Jean-Paul II** a écrit : "*Dans les conditions actuelles, une dissuasion fondée sur l'équilibre, non certes comme une fin en soi, mais comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif, peut encore être jugée comme **moralelement acceptable**.*"

Malgré sa formulation confuse et ambiguë, cette phrase était une justification de la dissuasion nucléaire. Tous ceux qui en étaient les partisans n'ont pas manqué de saluer le "réalisme" du pape



Les évêques de France en 1983



Dans un document adopté par la Conférence épiscopale française le 8 novembre 1983 et intitulé *Gagner la paix*, les évêques français d'alors ont justifié en bonne et due forme la dissuasion nucléaire en reprenant à leur compte la "petite phrase" du pape.

Une « note explicative » donnée à la presse par les évêques était très claire : « *Une dissuasion est encore **légitime**. C'est pourquoi les nations peuvent légitimement préparer leur défense pour dissuader les agresseurs, même par une contre-menace nucléaire.* »

Le pape en janvier 2006

Dans son message du 1er janvier 2006, pour la célébration de la journée mondiale de la paix, le pape **Benoît XVI** plaide en faveur du désarmement nucléaire :

*« Que dire des gouvernements qui comptent sur les armes nucléaires pour garantir la sécurité de leurs pays ? Avec d'innombrables personnes de bonne volonté, on peut affirmer que cette perspective, hormis le fait qu'elle est **funeste**, est tout à fait fallacieuse ».*



Septembre 2006



« Le désarmement doit comprendre tous les types d'armes, et devenir ainsi général, y compris l'objectif du désarmement unilatéral, qui revêt une grande valeur éthique et positive »

Tarcisio Bertone, Secrétaire d'État du Vatican,
devant les représentants du corps diplomatique
accrédité près le Saint Siège, 29 septembre
2006

Mai 2010



*« Aussi longtemps que les armes nucléaires existeront, elles permettront et même **encourageront la prolifération.** (...) Les doctrines militaires qui continuent à faire confiance aux armes nucléaires comme des moyens qui assurent la défense et la sécurité ou même le pouvoir retardent de facto les processus de désarmement et de non-prolifération.*

Archevêque Celestino Migliore, Observateur permanent du Saint Siège aux Nations Unies, 8^{ème} Conférence d'examen du TNP, New York, 6 mai 2010

Mai 2010



« Nous pouvons légitimement, aujourd'hui, nous interroger sur la nécessité de posséder une arme atomique, car, à vue humaine, il n'y a pas d'ennemi réel (de toute façon, on ne lutte pas contre le terrorisme avec une bombe) »

P. Michel Dubost, évêque d'Evry, ex-évêque aux armées, 10 mai 2010

Juillet 2011

*«Les États dotés de l'arme nucléaire doivent remplir leurs obligations de négocier l'élimination totale de leur propres arsenaux s'ils veulent prétendre avoir une quelconque **crédibilité** lorsqu'ils demandent aux États non dotés de tenir leurs engagement à ne pas obtenir des armes nucléaires (...)*

*L'illégalité de la menace et de l'emploi des armes nucléaires **remet** sérieusement **en question la légalité de posséder des armes nucléaires** »*



Archevêque Francis Chullikatt, observateur
permanent du Saint-Siège à l'ONU, New
York, 1er juillet 2011

